

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 3 mai 2021

Elections départementales

Modalités d'enregistrement des candidatures

Les enregistrements des candidatures aux élections départementales ont débuté le lundi 26 avril 2021 et se clôtureront le mercredi 5 mai 2021 à 16h00.

Modalités de prise de rendez-vous et mesures sanitaires

Les enregistrements se déroulent dans le respect des règles de protection sanitaire. Les déposants doivent porter un masque et leur nombre est strictement limité à deux personnes.

Afin de faciliter leurs démarches, les candidats ou leurs mandataires sont invités à prendre rendez-vous via le lien suivant: <http://www.rdvmun.haute-savoie.gouv.fr/booking/create/795> ou en appelant le 04.50.33.60.05 ou 04.50.33.60.06

A ce jour, 71 candidats ou mandataires ont pris rendez-vous.

Les formalités du dépôt de candidature

Tous les binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 doivent impérativement déposer leur candidature. Toutes les informations et documents utiles sur les élections départementales sont disponibles sur le site internet des services de l'État en Haute-Savoie, www.haute-savoie.gouv.fr, rubrique Actualités puis Elections.

Constitution du dossier de candidature

Les documents officiels («Cerfas guidés») nécessaires à la constitution d'un dossier de candidature sont accessibles sur service-public.fr et sur le site internet des services de l'État en Haute-Savoie, www.haute-savoie.gouv.fr, rubrique Actualités puis Elections.

Pour les accompagner dans leurs démarches, les candidats sont invités à consulter attentivement le memento à l'usage des candidats édité par le ministère de l'Intérieur, également disponible en ligne.

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie,
BP 2332 74 034 - Annecy cedex
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Lieux, dates et horaires de dépôt

Les candidatures en vue du premier tour des élections départementales sont déposées en préfecture à Annecy pour l'ensemble des 17 cantons du département, au lieu et horaires suivants :

Hôtel du conseil départemental
Salle Tom Morel
1 rue du 30e Régiment d'Infanterie
de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00

Les candidatures en vue d'un éventuel second tour des élections départementales seront déposées à Annecy, lundi 21 juin 2021 de 13h00 à 18h00 au lieu suivant :

Cité administrative

Bureau de la citoyenneté et des activités réglementée
14 rue du 30e Régiment d'Infanterie
de 13h00 à 18h00

Attribution des emplacements d'affichage

Les emplacements d'affichage seront attribués en fonction du tirage au sort **qui aura lieu le mercredi 5 mai 2021 à 17 heures 30 à la préfecture, salon Périès**. Lors du second tour, l'ordre retenu pour le premier tour sera conservé entre les binômes de candidats restant en présence

L'arrêté préfectoral fixant la liste des binômes de candidats et l'ordre des panneaux d'affichage sera accessible sur www.haute-savoie.gouv.fr au plus tard le 10 mai.

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie,
BP 2332 74 034 - Annecy cedex
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr